

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté n°2023/18

Arrêté modifiant l'arrêté N°2022/50

portant composition du Conseil Territorial de Santé de Paris

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11 et R. 1434-33 ;

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

VU l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé et le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

VU le décret n°2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres de certains conseils territoriaux de santé ;

VU l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

VU l'arrêté n°16-1224 relatif à la délimitation du périmètre des territoires de démocratie sanitaire de la Région Ile-de-France du 18 octobre 2016 ;

VU le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Madame Amélie VERDIER, à compter du 9 août 2021;

VU les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n° 2016-1024 susvisé ;

VU les arrêtés N°2022/50 et 2023/73 portant composition du Conseil Territorial de Santé de Paris ;

- VU** les décisions ou propositions transmises par les organismes concernés ;
- VU** en particulier la désignation de Madame Corinne GIRBAL en tant que représentante titulaire URPS Infirmiers Diplômés d'Etat d'Ile de France

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La composition du Conseil Territorial de Santé de Paris est désormais fixée comme figurant en annexe.
- ARTICLE 2 :** Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Conseil Territorial de Santé.
- ARTICLE 3 :** L'arrêté N°16/2021 du 13 juillet 2021 est annulé
- ARTICLE 4 :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 5 :** La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 19 avril 2023

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition du Conseil Territorial de Santé de Paris

1. Pour le collège des professionnels et offreurs des services de santé :

⇒ a) Pour les représentants des établissements de santé :

Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Ladislav KARSENTY (AP-HP)	Madame Aude BOILLEY-RAYROLES (AP-HP)
Monsieur Olivier TRETON (AP-HP)	Monsieur Stéphane PIERREFITE (FHF)
Madame Emmanuelle QUILLET (FEHAP)	Monsieur Stéphane LIEVAIN (FHP)

Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Béatrice AUBRIOT (CH Sainte-Anne)	Monsieur Christophe BAUDOIN (Centre National Hospitalier d'ophtalmologie des Quinze-Vingts)
Professeur Enrique Casalino, (AP-HP)	Madame Maria ARRAULT-CHAYA (FEHAP, CH Cognacq-Jay)

⇒ b) Pour les représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
Madame Romy LASSERRE SAINT MAURICE (EHPAD PEAN)	Monsieur Brice TIVERT (SYNERPA, Résidence de Sèvres)
Monsieur François Xavier LEJEUNE (Association Notre-Dame de Bon Secours)	Monsieur Jean-Pierre COUDRE (Atmosphères - SSIAD Fondation partage et vie)
Monsieur Gérard ANAVI (NEXEM)	Monsieur Paul LE CAM (Centre médico-social Lecourbe)
Monsieur Stéphane RENAOT (URIOPSS, ASAD)	Madame Véronique POIRISSE (URIOPSS, Espace Aurore)
Docteur Mathilde PERRIN (CASVP)	Madame Nadira ZINE EL ABIDINE (CASVP)

⇒ c) Pour les représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Laurent MICHEL (Fédération Addiction, Croix Rouge Française)	Monsieur Abdou NDIAYE (Fédération Addiction, OPPELIA)
Madame Meryem BELKACEMI (Emmaüs)	Monsieur Nicolas DERCHE (ARCAT, Groupe SOS)
Madame Sonia VELON (Centre d'Action Sociale Protestant)	Madame Anne-Sylvie LAURENT (ATD Quart Monde)

⇒ d) Pour les représentants des professionnels de santé libéraux :

Au titre des médecins libéraux (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Docteur Catherine GUIHENEUF-TOBIE (URPS IDF)	Docteur Jean-Marc SPIRA (URPS IDF)
Docteur Rachida INAOUI-ROZE (URPS IDF)	Docteur Geneviève RICHARD (URPS IDF)
Docteur Alexandra RUBINI-CAMPAGNA (URPS IDF)	Docteur Eric TANNEAU (URPS IDF)

Au titre des autres professionnels de santé (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Yorick BERGER (URPS Pharmaciens)	Docteur Laurent PINTO (URPS Chirurgiens-dentistes)
Madame Marie-Aude SCHMÜCKEL (URPS Masseurs-kinésithérapeutes)	Monsieur Philippe PENIGAULT (URPS Orthophonistes)
Madame Corinne GIRBAL (URPS Infirmiers IDE IDF)	Hala SARMINI (URPS Biologistes)

⇒ e) Pour les représentants des internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Madame Alexandra DE SOUSA DANTAS (SRP-IMG)	Monsieur Cédric CARDOSO (SRP-IMG)

⇒ f) Pour les représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

Au titre des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

Au titre des centres de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain BEAUPIN (Fédération Nationale des Centres de Santé)	Monsieur Cédric DIDIERLAURENT (Centre de santé médical et dentaire Clavel)

Au titre des maisons de santé :

Titulaires	Suppléants

Au titre des réseaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Naïma LAHFAIRI (M2A/DAC Paris Sud)	Madame Marielle BERNARD (M2A Paris Est)

Au titre des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pierre CABRET (CPTS 9)	Madame Jeanne VILLENEUVE (CPTS 10)

Au titre des communautés psychiatriques de territoire :

Titulaires	Suppléants

⇒ g) Pour les représentants des établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Etienne LISSILLOUR (FNEHAD, AP-HP)	Monsieur Matthieu PLICHART (FNEHAD, Santé Service)

⇒ h) Pour les représentants de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jean-Jacques AVRANE (Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins)	Docteur Jean-Luc THOMAS (Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins)

2. Pour le collège des usagers et associations d'usagers :

a) Au titre des associations agréées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jacques DESCHAMPS (Ligue contre le Cancer)	Madame Morgan PINOTEAU (Association des Familles Victimes du Saturnisme)
Madame Anne Marie BOMPARD (France Alzheimer)	Madame Danièle DREVET (France Alzheimer)
Madame Emmanuelle REMOND (UNAFAM)	Monsieur Michel COURCOT (UNAFAM)
Monsieur Claude CHAUMEIL (Association des diabétiques d'Île-de-France)	Madame Martine SENE-BOURGEOIS (Association Française des hémophiles)
Monsieur Jacques GONZALES (APF France Handicap)	Madame Anita HAREL (Le Lien)
Madame Racheline GHARIANI (CLCV)	Dominique LEOEUF (UFC Que Choisir)

b) Au titre des associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Madame Frédérique BARBE (Fédération Française des Dys)	
Monsieur Pierre FENAUX (Papillons Blancs de Paris)	

c) Au titre des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Louis-Pascal KNEPPERT (UDAF)	Madame Mireille ROSSI (UNRPA)
Madame Catherine GERHART (CFDT)	Madame Maud GILOUX (CFE-CGC)

3. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements :

⇒ a) Pour les conseillers régionaux :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jérémie REDLER (Conseiller Régional)	Monsieur Mustapha SAADI (Conseiller Régional)

⇒ b) Pour les représentants des conseils départementaux :

Titulaires	Suppléants
Lamia EL AARAJE (Conseil de Paris)	Marie-José RAYMOND-ROSSI (Conseil de Paris)

⇒ c) Pour les représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Madame Mathilde MARMIER (Sous-directrice santé des enfants, parentalité, santé sexuelle, Ville de Paris)	Madame Valérie LEDOUR (Médecin adjoint en charge de la protection maternelle et de la planification - Ville De Paris)

⇒ e) Pour les représentants des communes

Titulaires	Suppléants
Monsieur Rémi FERAUD (Conseil de Paris)	Monsieur Karim ZIADY (Conseil de Paris)
Monsieur Jérôme LORIAU (Conseil de Paris)	Monsieur Emmanuel MESSAS (Conseil de Paris)

4. Pour le collège des représentants de l'Etat et des organismes de Sécurité Sociale :

⇒ a) Pour les représentants de l'Etat :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Christophe AUMONIER, Directeur-adjoint du cabinet du Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris	Monsieur Patrick GUIONNEAU, Directeur de l'Unité Départementale 75, Directeur régional adjoint, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

⇒ b) Pour les représentants des organismes de Sécurité Sociale :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Raynal LE MAY (CPAM)	Docteur Pascale PINEAU (ELSM)
	Madame Tamou SOUARY (CNAV)

5. Pour le collège des personnalités qualifiées :

Titulaires
Madame Vanessa BENOIT (SAMU Social)
Monsieur Bernard JABIN (Mutualité Française)

Les parlementaires du département sont membres de droit du conseil territorial de santé.